

## Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 17/07/2020

Séance du 23 Juillet 2020.

Membres en exercice : 11

L'An Deux Mille Vingt le Vingt Trois Juillet à 18h30 heures

Présents : 8

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire,

Votants : 11

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C,

Pour : 11 Contre : 0

Absents excusés : KROGSDALH A procuration à SIEGEL R, QUEVEREUX V procuration à BRUNEL MINAZZO D, NICAISE V procuration à GILHET B,

Abstention : 0

**Objet :** Création de délégations et de 7 postes de conseillers municipaux délégués.

Le Maire est chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut déléguer, par arrêté, certaines de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil municipal. (Article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales CGCT)

M. le Maire propose de créer 14 délégations dans les domaines suivants :

- Délégation aux Finances
- Délégation au Personnel
- Délégation à la Culture et Animations
- Délégation au Patrimoine.
- Délégation domaine Social
- Délégation Territoires et Ecart,
- Délégation Sport
- Délégation Cérémonies
- Délégation Economie et Tourisme
- Délégation Environnement et Energie,
- Délégation Informatique et Moyens de communications
- Délégation Police & Sécurité
- Délégation Service Technique
- Délégation Urbanisme & Aménagement.

En plus des 3 adjoints, Monsieur Le Maire propose de créer 7 postes de conseillers Municipaux délégués. Des arrêtés seront pris pour nommer chaque élu dans sa délégation.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture  
Le

PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT

28 JUL. 2020

D.R.C.L.  
GREFFE - P.F.R.A.

Fait &amp; délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,  
SIEGEL R.

MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDALH A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.